

AMARA Leila

BOULARD Luc

MASTER MEEF 1 Arts Plastiques

M. LITOU Christophe

2020/2021

Compte rendu de Stage

Collège Jean Monnet, Broons

INSPE Rennes

Université Rennes 2

Ille et Vilaine

Remerciement



Avant de commencer le développement de cette expérience professionnelle, il nous paraît tout naturel de commencer par remercier les personnes qui nous ont permis d'effectuer ce stage ainsi que ceux qui ont permis d'en faire un moment agréable et profitable.

Nous remercions donc, Pascal Bertrand et Fabrice Anzemberg, pour nous avoir fait confiance et ainsi nous offrir la possibilité de vivre cette expérience professionnelle, pour leurs conseils et leur soutien.

Christophe Litou, notre tuteur terrain, pour nous avoir formés avec rigueur et patience, pour toutes ses réponses et pour nous avoir conduits au collège à bord de son bolide. Le personnel du collège Jean Monnet pour les réponses et les conseils qu'ils ont pu nous prodiguer au cours de cette semaine. Et spécialement à Pierre Daniel, Benoit Denis, Françoise Villalon et Enora Fauvet pour leur investissement.

Les 622 collégien.nes pour leur accueil TRÈS chaleureux.

Pour finir, nous aimerions remercier Laura et Alizée pour nous avoir aidés dans l'élaboration de ce rapport; ainsi que Guillaume et Lou-Andréa pour leur patience.

Table des matières

Remerciement.....	1
L'EPLE.....	3
L'école inclusive, c'est quoi ?	4
La thématique :.....	4
La problématique :.....	4
Questionnements :.....	4
Les réponses juridiques et réglementaires :.....	4
La réponse de l'EPLE :	5
L'école inclusive en classe	7
En Classe ULIS :	7
En arts plastique :	8
Dans les autres classes :.....	8
Les effets sur les élèves :	9
Les Biais :.....	9
Les autres dispositifs d'inclusion : CNED, crise sanitaire :.....	9
Analyse d'une séance	10
Description du dispositif observé :	11
Repérage sur le travail des élèves :	12
Nos observations :	13
Annexes	14

L'EPL

Situé à Broons en Côtes-d'Armor, l'EPL (Établissement Public Local d'Enseignement) Jean Monnet est un collège public construit en 2015. Le collège étant dans un secteur rural, 98% des élèves sont transportés.

L'effectif total des élèves s'élève à 622 cette année, l'établissement se divise en 23 divisions : six classes de 6^e, 5^e et 4^e, cinq classes de 3^e et une classe d'unité locale d'inclusion sociale (ULIS) composée de 12 élèves en difficulté scolaire. Le personnel de l'établissement est constitué de 42 enseignants, un CPE, 6 assistants d'éducation, 12 agents, 5 administrateurs, 1 infirmière, 1 assistante sociale et 1 conseiller d'orientation psychologue (COP).

Le projet d'établissement qui oriente la politique pédagogique et éducative du collège se compose de 4 axes :

Individualisation : différencier les pratiques pédagogiques au sein de la classe en s'appuyant sur les caractéristiques individuelles des élèves

Responsabilisation : prévenir les conduites à risque par la construction de l'estime de soi et l'apprentissage des responsabilités.

Parcours : aider chaque élève à construire un parcours personnalisé de formation pour préparer leur insertion sociale.

Internationalisation : offrir aux élèves par une meilleure maîtrise pratique des langues vivantes, les moyens de s'ouvrir sur leur environnement, l'Europe et le monde.

Concernant les EPI, Christophe Litou (enseignant d'arts plastiques) en réalise généralement trois par an. Cependant, dû aux conditions sanitaires actuelles, aucun n'a pu être réalisé cette année. En revanche, une intervention avec les élèves de 4^e a pu être mise en place avec l'artiste Cédric Brandilly, lors de deux cours, histoire/géo et arts plastiques, donnant lieu à l'exposition Architectural sonarWorks dans la galerie à vocation pédagogique du collège.

Cette intervention fait partie des nombreuses traces des arts plastiques dans le collège, tout comme les accrochages des travaux d'élèves, disséminés dans tout l'établissement (hall, CDI, salle des profs, salle d'arts plastiques, bureaux de l'administration...).

L'école inclusive, c'est quoi ?

La thématique :

Après avoir observé les pratiques de M. Litou et discuté avec différents acteurs pédagogiques (enseignants, secrétaire, CPE, principal adjoint) nous avons décidé de centrer nos recherches et notre rapport sur le thème de **la scolarisation des élèves en situation de handicap, la collaboration avec un.e AESH** et plus largement sur **l'école inclusive**.

La problématique :

Quelle place occupe la question de l'école inclusive auprès de l'EPL et de ses acteurs.trices ?

Questionnements :

- Par quels dispositifs l'EPL assure l'inclusion de tous les élèves ?
- Quels sont les acteurs assurant l'inclusion de tous les élèves ?
- Quels sont les résultats perçus depuis la création du-des dispositifs ?
- Quels sont les enjeux liés à l'élaboration d'un nouveau dispositif ?
- Quels ont été les changements depuis la crise sanitaire ? Qu'est-ce qui a été mis en place ? Les résultats ? Les échecs ?
- Quels ont été les changements depuis la loi de 2005 sur l'école inclusive ?
- Que cela implique-t-il pour l'enseignant ? Pour les autres acteurs de l'établissement ? (charge de travail, adaptation des séances, de la manière d'enseigner...)

Les réponses juridiques et réglementaires :

L'école inclusive est souvent associée aux élèves en situation de handicap, mais cela va plus loin, elle concerne aussi les élèves dis, allophones, itinérants...

En 2005, une première loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, donnait le droit à chacun d'avoir une scolarisation ordinaire et proche de chez soi.

En 2013 sort la LOI n° 2013-595 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Cette loi stipule que le service public "reconnait que tous les enfants partagent la capacité d'apprendre et de progresser. Il veille à l'inclusion scolaire de tous les enfants, sans aucune distinction.". Elle consacre pour la première fois le **principe d'inclusion scolaire**, qui vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers.

Avec cette loi, se mettent en place de nombreux dispositifs permettant la formation des enseignants, la coopération entre l'éducation nationale et les établissements et services médico-sociaux et la formation aux outils numériques des élèves accueillis au sein des établissements et services médico-sociaux.

Parmi eux : Le **projet personnalisé de scolarisation (PPS)** et le **guide d'évaluation en milieu scolaire (Geva-Sco)** ; le **plan d'accompagnement personnalisé (PAP)** ; la **plateforme M@gistère** ; les **pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial)** ; des **unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis)** ; des **unités dites d'enseignement autisme (UE)**.

En plus de cela vient s'ajouter des **plaquettes d'informations** destinées aux familles et aux professionnels et des **dispositifs de formations** pour les enseignants ou futurs enseignants tels que des cours spécialisés à l'INSPE.

Grâce à de tels dispositifs, le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés dans les établissements scolaires a quasiment triplé de 2006 à 2018 passant d'environ 118 000 à plus de 340 000 élèves, l'aide humaine (AVS et AESH) a été multipliée par 6, de 26 000 à 166 000 et le budget dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap a augmenté de 25 %.

La réponse de l'EPL :

Le collège Jean Monnet est un bâtiment récent, datant de 2015, sa construction a donc pu être pensée dans une logique d'inclusion. Ainsi il n'y a aucune marche aux différentes

entrées et sorties du collège, les couloirs sont larges et éclairés par des baies vitrées qui font tout le tour du bâtiment et les 2 étages sont reliés par un ascenseur.

Pour assurer la communication de tous (professeurs, élèves et parents) des logiciels numériques ont été mis en place : **Pearltrees** pour l'organisation, l'exploration et le partage de contenus numériques ; **Toutatice** une plateforme bretonne qui permet à chaque utilisateur (élève, enseignant, personnel administratif et technique, personnel de direction, parent) d'accéder à l'ensemble des ressources et services numériques en rapport avec son activité ; et pour finir **Pronote**, un logiciel de vie scolaire qui permet à tous de pouvoir accéder aux emplois du temps, aux résultats scolaires, aux notes des différents acteurs et aux devoirs à faire. Ce dernier est accompagné d'un **carnet de liaison** version papier pour permettre aux familles ayant peu d'accès ou d'affinité avec le numérique de ne pas être lésées.

“ Le collège accueille tous les élèves, quelles que soient leurs difficultés.” Première phrase sur l'inclusion figurant dans la plaquette du collège. Pour permettre cet accueil de tous, le collège est muni depuis 4 ans d'une **Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)**, gérée par Benoît Denis, accompagné de 6 AESH. Cette année, le collège compte 12 élèves dans le dispositif ULIS.

Pour accompagner ces élèves, le collège emploie aussi les services d'une psychologue scolaire, d'une infirmière et d'une professeure référente auprès de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**.

L'inclusion ne concerne évidemment pas que les élèves en situation de handicap, ainsi un programme de remédiation pour les élèves en grandes difficultés est en train de voir le jour sous l'initiative de M. Denis.

D'autres initiatives pour l'inclusion de tous et le vivre ensemble sont développées dans le collège, nous avons pu par exemple suivre le Club Rock, organisé chaque midi par Christophe Litou ; nous avons également vu une salle commune munie d'un baby-foot et de tables de pingpong ce qui favorise les relations entre les élèves de classes différentes.

L'école inclusive en classe

En Classe ULIS :

La classe du dispositif ULIS est divisée en plusieurs pôles¹, dont un pôle numérique, où les élèves travaillent ensemble sur une même discipline, chacun à son rythme, les élèves les plus compétents dans cette dernière aident alors ceux qui ressentent le plus de difficultés. Ces élèves sont accompagnés selon leur besoin dans toutes les disciplines, pour aider à créer de l'intérêt ces disciplines sont toutes réunies sur un même thème (cette année le Vendée Globe). Ainsi les cours passent par de l'écrit, de la verbalisation, des recherches informatiques ou papiers et parfois des séances de visualisation de films.

La logique est d'encourager le plus possible les élèves et de les faire se sentir à l'aise dans le système scolaire et de les préparer à la vie professionnelle. Pour se faire, ils travaillent parfois en écoutant de la musique, échangent sur de nombreux sujets et créent de plus en plus de projets.

Un exemple mis en place depuis 3 ans est celui du théâtre, tous les élèves semblent apprécier ce projet, ils improvisent des scènes ou en jouent des existantes. Cela développe leur rapport au langage, au corps et aux gestes. En fin d'année, ils font une représentation devant les parents et les professeurs d'inclusion, c'est un moyen pour le collège de valoriser les élèves, leur investissement et leur progrès.

Un autre exemple est celui des stages en milieux professionnels, ils sont répartis en trois périodes (décembre, février et juin) et sur deux années, 4e et 3e. En 4e ils ont sept jours de stages par session et 15 jours en 3e. Ces stages sont un très bon moyen pour les élèves de commencer leurs investigations sur leur futur choix professionnel.

En plus de cette organisation chaque élève du dispositif a la possibilité d'intégrer une classe ordinaire, en fonction de son niveau de maîtrise il pourra être inclus dans une classe de 6e, 5e, 4e ou 3e. Les disciplines les plus concernées par l'inclusion sont les arts plastiques, le sport, la technologie et l'histoire géographique.

Cette option est évidemment un choix de l'élève, validé par les professeurs et les parents.

¹ Voir Annexes : Photo de la salle ULIS

En arts plastiques :

Les arts plastiques favorisent l'inclusion. Le savoir et la théorie ne sont pas au centre des préoccupations des élèves, chacun peut donc laisser parler sa propre sensibilité par la pratique. Ainsi les élèves en difficultés scolaires, les élèves allophones, DYS ou en situation de handicap peuvent tous collaborer sans barrière de savoir ou de langage.

Christophe Litou accueille tous les élèves du dispositif ULIS qui souhaitent participer à sa matière, pour favoriser l'inclusion, les incitations et les contraintes restent les mêmes, mais la participation orale (comme les exposés de classe) n'est pas obligatoire.

Pour certains élèves, la présence d'une AESH est nécessaire, ce qui ne semble poser aucun problème ou interrogation de la part des autres élèves, l'inclusion est comprise et admise.

Les arts plastiques deviennent toutefois difficiles à suivre pour certains élèves à partir de la 4e, les incitations étant moins explicites et posant plus d'interrogations quant à la manière de procéder. Pour cela le système d'évaluation devient plus souple pour les élèves en difficulté, le but étant toujours de valoriser le travail et l'investissement effectués.

Dans les autres classes :

L'inclusion dans les autres disciplines semble se faire toujours de la même manière. Les contenus de cours restent inchangés, mais les exercices sont moins nombreux ou moins difficiles pour les élèves en difficulté, cette méthode oscille donc entre l'intégration et l'inclusion. Certains élèves disposent également d'un tiers temps ou de photocopiés avec une police d'écriture plus grande. Tout semble dépendre du PAP de chaque élève, tout se fait au cas par cas.

Pour favoriser l'inclusion, les enseignants essaient tout de même de répartir au mieux la parole au sein de la classe, demandent aux élèves les plus à l'aise à aider ceux qui présentent le plus de difficulté et incitent les élèves à prendre en note le cours pour les absents.

La reformulation semble également être un bon moyen de revenir sur les acquis et de détecter les éventuels manques ou informations erronées, tous les élèves profitent de ce moyen.

Les effets sur les élèves :

Les élèves qui reçoivent les élèves inclus sont généralement bienveillants d'après les témoignages des enseignants, car ils reçoivent en amont, dès la 6e, la psychologue scolaire et M. Denis pour qu'ils leur expliquent la situation du dispositif ULIS.

Quant aux élèves en difficulté, ils semblent s'intégrer grâce à l'implication des enseignants et des différents acteurs du collège (Psychologue scolaire, infirmière et vie scolaire). Ces derniers arrivent à mettre à l'aise tous les élèves par leur pédagogie encourageante, valorisante et favorisant la collaboration. Comme vu précédemment, ils ont réussi à leur faire prendre goût au théâtre et ont même été surpris par l'implication des élèves en difficulté.

Les Biais :

L'inclusion met cependant du temps à se mettre en place, les débuts furent difficiles pour tous les élèves, car l'incompréhension régnait. De plus, la tolérance semble se faire de plus en plus faible avec l'âge et l'avancement des élèves dans le cycle du collège.

Dans les classes, elle est un sujet délicat, les enseignants ne peuvent créer de cours au cas par cas ou mettre en place assez de différenciation pour chacun, ce problème est d'ordre national.

Les autres dispositifs d'inclusion : CNED, crise sanitaire :

Durant la crise sanitaire, les enseignants ont tout fait pour accompagner au mieux les élèves. Pour cela, ils ont mis en place des systèmes de classes virtuelles en collaboration avec le **Centre national d'enseignement à distance** (CNED), développer leurs cours sur **Pronote** et passer un temps considérable à appeler chaque élève et chaque famille pour aider au mieux à cette forme singulière de scolarisation.

Analyse d'une séance

Le cours analysé a été présenté pour une classe de 6e, c'est une séquence de deux séances d'une heure avec pour incitation "Ça tient tout seul", cette séquence revient pour tous les 6^e et sert d'introduction pour parler de la sculpture et de la qualité des matériaux. Pour créer ce cours, Christophe s'est inspiré d'un autre cours proposant de créer le plus haut assemblage de papier possible.

Ce cours, comme tous les autres, débute de la même manière, les élèves restent rangés devant la salle en attente que l'enseignant leur fasse signe de rentrer. Ils saluent l'enseignant et restent debout devant leur place habituelle. L'enseignant attend alors le silence, fait un salut général et invite les élèves à s'asseoir. Ce temps d'installation prend environ 5 min en fonction du moment de la journée et de ce que les élèves ont vécu en amont (autre cours, récréation, pause déjeuner, etc.). La séance peut alors commencer.

Christophe commence par donner les explications sur le déroulement de la séance. Il donne ainsi l'incitation et les contraintes. Le but ici était de créer une sculpture à partir d'une feuille A3 blanche : une seule feuille par élève, 20min de pratique, pas de matériel de fixation et juste une paire de ciseaux et un cutter pour créer. Des consignes très strictes sur l'utilisation du cutter sont données.

Suite à la pratique, une phase de verbalisation a lieu, comprenant des questions, des débats et un apport de vocabulaire et parfois de références artistiques que les élèves doivent noter dans leur cahier d'arts plastiques. La séance se termine sur cet échange, rempli de nouveaux questionnements et sur le rangement de la salle.

Habituellement, Christophe procède autrement, les échanges ont lieu en début de séance pour laisser plus de temps aux élèves pour la pratique. Cela permet de revenir sur les expériences de la semaine passée et de ne pas scinder la verbalisation en deux parties, ce qui ralentirait le cours et l'apprentissage des élèves.

Description du dispositif observé :

Liens aux programmes, notions et objectifs visés:

Les cours de l'enseignant sont toujours liés aux programmes du cycle, c'est une part indispensable de son enseignement.

- **Fabrications et la relation entre l'objet et l'espace**
 - Questionnement : les fabrications l'espace en trois dimensions, l'invention, la fabrication, les détournements, les mises en scène des objets.
- **Matérialité de la production plastique et la sensibilité aux constituants de l'œuvre**
 - Questionnement : les effets du geste et de l'instrument.

Le but de cette séance était de pouvoir aborder les notions de forme, d'outil et de support. C'est un moyen et des prémices pour aborder la sculpture et son vocabulaire plastique.

Postures de l'enseignant et des élèves :

Durant ce cours, comme la plupart où nous avons pu l'observer, Christophe adopte plusieurs postures ; celles d'enseignement et de contrôle en début de cours et lors de la verbalisation ; et celles de lâcher-prise et d'accompagnement lors de la pratique.

Même chose pour les élèves, les postures suivent le même schéma d'un cours à l'autre. Scolaire en début de cours, secondaire et ludique durant la pratique et réflexive pour les débats et la verbalisation.

Enjeux de la contrainte posés :

Réfléchir à un moyen pour faire tenir la feuille sans colle ni scotch, en prenant en compte le temps demandé (pas plus ni moins) et avec une seule feuille. Les élèves l'ont plus considéré comme un jeu et un défi que comme quelque chose de contraignant.

Mise en œuvre, gestion de la classe et logistique matériel :

L'espace est divisé en deux parties, un espace cours en forme de U avec le tableau au milieu qui sert pour le début du cours et pour la verbalisation et la monstration des références, et un espace atelier, conçu par ilots de tables dans lequel les élèves travaillent debout ou assis².

² Voir Annexes : Photos de la salle des arts plastiques

Ces derniers sont libres de se déplacer et de discuter comme ils le souhaitent le matériel est en libre accès sur un des ilots (ciseaux, cutter, protège table), seule la feuille A3 est limitée.

Nature des échanges lors de la verbalisation :

Échange dynamique et ont lieu dans l'espace dédié à la verbalisation. L'enseignant pose des questions et les élèves répondent, ils interviennent aussi spontanément en levant la main, l'enseignant modifie alors son discours et ses échanges en fonction de leur proposition.

Environnement numérique et utilisation du tableau :

Non utilisé ici. Le numérique est très peu manié lors des séances, sauf pour les diapos où Christophe montre ses références ainsi que pour les exposées.

Le tableau lui sert à noter l'incitation, certains mots de vocabulaire et les croquis à reproduire.

Repérage sur le travail des élèves :

Interactions, questionnements et comportement :

Cette séance, comme de nombreuses autres observées, a été source de nombreux débats et questionnements de la part des élèves ; les plus fréquentes étaient de savoir si leur travail était beau, s'ils avaient le droit de plier, couper ou d'utiliser les restes. Christophe a poussé leur questionnement jusqu'à les amener là où il le voulait, un débat sur le terme « sculpture ».

Le comportement de Christophe et l'ambiance qu'il insuffle à ses cours sont bénéfiques pour tous les élèves, ils se sentent détendus, parlent librement entre eux tout en étant concentrés dans leurs travaux et leur découverte.

Nature des travaux :

Les travaux des élèves, bien qu'utilisant le même matériau et matériel, étaient très différents, et ce grâce aux pliages, aux incisions, aux découpes et aux assemblages effectués³. Chaque élève avait sa façon de penser l'incitation, certains partaient avec une idée claire de ce qu'ils voulaient créer ou représenter, d'autres s'aventuraient sans connaître l'aboutissement final.

Place et rôle des références artistiques :

³ Voir Annexes : Travaux des élèves

Christophe ne donne pas de références à la fin du cours, mais il essaie de faire réfléchir les élèves à ce qu'ils ont fait. Les références viennent généralement lors du début de la séance suivante, c'est un moyen de revenir sur le déjà-là, ces références sont croquées et notées par les élèves dans leur carnet d'arts plastiques.

Organisation de l'affichage et du stockage :

Pour des raisons liées aux questionnements de l'exposition et de la place du spectateur, les travaux ne sont pas affichés en classe, cependant, en fin de cours ils sont tous réunis sur l'îlot central pour pouvoir effectuer une verbalisation autour. Ils sont ensuite stockés dans une salle et un rayonnage dédié⁴.

Type d'évaluation :

Comme pour toutes les séances, l'évaluation se fait par autoévaluation⁵ de la part des élèves, cela permet à Christophe d'impliquer davantage les élèves dans la compréhension de leurs travaux et de leurs résultats. L'autoévaluation est suivie d'un échange oral pour que Christophe donne des clés de compréhension supplémentaire et valorise le travail effectué.

Nos observations :

Ce stage d'observation et ces analyses posent des questions qui seront à répondre avant le prochain stage : comment préparer un cours ? Comment se forme une problématique ? Comment créer une transposition didactique efficace ? Quelle durée pour une séquence ? Quelle logique entre les séquences ?

Nous avons également pu prendre conscience du travail effectué en amont des cours ; et que ce travail ne s'effectue pas en quelques semaines, il faut des années de pratiques, d'écart et d'erreurs pour trouver une méthode qui fonctionne et qui nous plaît.

Christophe nous a donné de très bons conseils, comme celui de laisser les élèves chercher seuls, de ne pas trop être dans une posture d'accompagnement. Il nous a également permis de voir qu'une séance d'une heure semble être trop courte pour créer un apprentissage efficace.

⁴ Voir Annexes : Photo de la salle de stockage

⁵ Voir Annexes : Fiche d'autoévaluation

Annexes

Photo de la salle ULIS

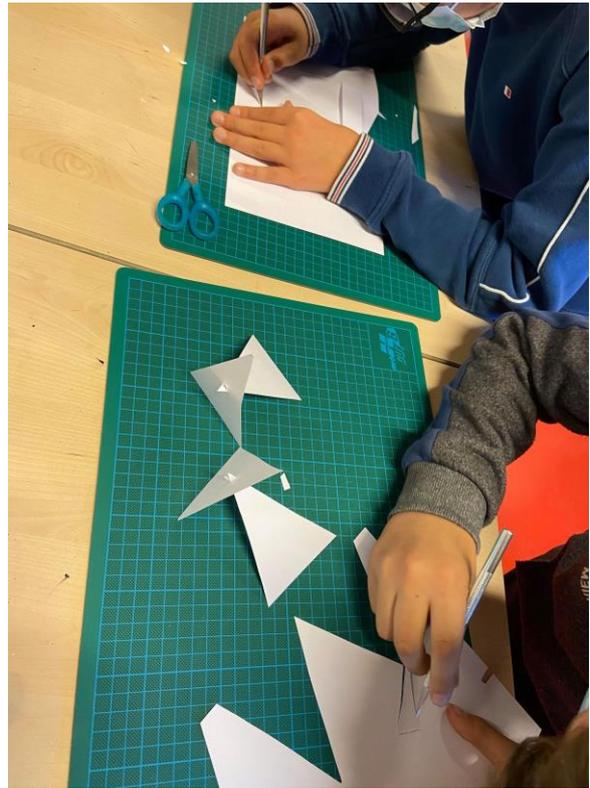


Photos de la salle des arts plastiques





Travaux des élèves



Salle de stockage



Fiche d'autoévaluation

classe	NOM	non	bien	oui
1	Mon travail répond -t-il à la demande/ à l'incitation			
2	Ai-je respecté la/les contrainte(s)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Ai-je fait des choix précis et juste par rapport à la demande			
4	Ai-je fait des choix précis et justes par rapport à ce que je voulais faire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Y-a-t-il quelque chose que j'ai particulièrement réussi			
6	Ai-je utilisé des savoirs que je connaissais	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Ai-je été autonome dans mon travail			
8	est-ce que je me suis investi dans la réalisation du travail	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
9	Mon travail est-il original			
10	Mon travail est-il une bonne réponse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Total des points		/20		

Grille d'auto-évaluation

UE3 – Enseignant-e acteur-ric-e de la communauté éducative - mise en situation professionnelle – S7
Indicateurs d'autoévaluation du stage d'observation

Noms du bi ou trinôme
 constitué : Boulard Luc
AMARA Leïla.

<u>Enquête sur l'établissement</u>				
Précisez ci dessous, vos propres indicateurs d'autoévaluation :	++	+	-	=
Personnel interrogé	++	+		=
Pertinence des questions		+	+	
Aisance relationnelle		+		+
Commentaires éventuels :				

<u>Analyse d'une séance observée:</u>				
Précisez ci dessous, vos propres indicateurs d'autoévaluation :	++	+	-	=
Respect méthodologie	+	+		+
Compréhension des enjeux dida et péda		+		+
Investissement sur le questionnement	+	+		+
Commentaires éventuels :				

Grille de correction

FICHE – BILAN DES TUTEURS TERRAINS – STAGE D'OBSERVATION ET STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE

Stage d'observation Nom de la. du tut.rice.eur: LITOU Christophe Nom de l'étudiant.e : AMARA Leïla	Regards bienveillants	Observations, remarques, réserves, encouragements, conseils
Réflexions didactiques et pédagogiques	<i>Attentive et une posture réflexive.</i>	<i>Prendre en accountance</i>
Relations aux élèves	<i>tous bonne très soignée du p'm à la fin des élèves dans leur exécution.</i>	—
Investissements - assiduité - ponctualité	<i>Excellent</i>	—
Stage de pratique accompagnée Nom de la. du tut.rice.eur : Nom de l'étudiant.e :	Regards bienveillants	Observations, remarques, réserves, encouragements, conseils
Réflexions didactiques et pédagogiques		
Relations aux élèves		
Investissements - assiduité - ponctualité		

Document de travail – master MEEF 1 Arts Plastiques – INSPE de Bretagne - fiche – bilan des stages professionnels par les tuteurs terrains

FICHE – BILAN DES TUTEURS TERRAINS – STAGE D'OBSERVATION ET STAGE DE PRATIQUE ACCOMPAGNEE

Stage d'observation Nom de la tutrice : <i>Chantal L. L.</i> Nom de l'étudiant : <i>Luc Boudard</i>	Regards bienveillants	Observations, remarques, réserves, encouragements, conseils
Réflexions didactiques et pédagogiques	<i>En construction / mais des questions pertinentes et un intérêt très fort pour l'actualisation programme / objectifs.</i>	<i>persuade la réflexion amorcée</i>
Relations aux élèves	<i>Très bonne relation avec les élèves Très à l'aise dans l'accompagnement.</i>	—
Investissements - assiduité - ponctualité	<i>Excellent.</i>	—
Stage de pratique accompagnée Nom de la tutrice : Nom de l'étudiant :	Regards bienveillants	Observations, remarques, réserves, encouragements, conseils
Réflexions didactiques et pédagogiques		
Relations aux élèves		
Investissements - assiduité - ponctualité		

Document de travail – master MEEF 1 Arts Plastiques – INSPE de Bretagne - fiche – bilan des stages professionnels par les tuteurs terrains

Attestation de présence

INSPE Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Bretagne

MASTER 1 MEEF
Année universitaire 2020-2021
Mention : 2nd degré
Parcours : *Arts plastiques*

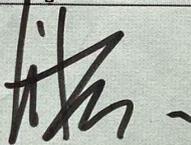
STAGE EN ETABLISSEMENT :

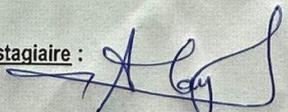
Période de stage : du *16/11/20* au *20/11/2020*

Nature du stage : stage d'observation

ATTESTATION de PRESENCE

Je soussigné(e) (nom - prénom), *DAMER Pierre*,
atteste que le/la stagiaire (nom - prénom) *AMARA Leila*
a effectué son stage dans l'établissement (dénomination - ville) *Jean Monnet - Broons*
pour un volume horaire total de *24* heures.

Signature du tuteur	Cachet de l'établissement d'accueil
	
Nom du tuteur : <i>LITOU Christophe</i>	

Signature du/de la stagiaire : 

COLLEGE Jean Monnet
15 Route de Lamballe
22250 BROONS
Tél : 02 96 84 61 56 - Fax : 02 96 84 76 64

Document à produire en 2 exemplaires (1 pour le/la stagiaire, 1 pour l'INSPE de Bretagne)

MASTER 1 MEEF
Année universitaire 2020-2021
Mention : 2nd degré
Parcours : Antio...pléatigues

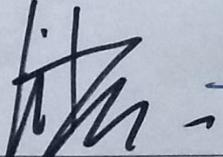
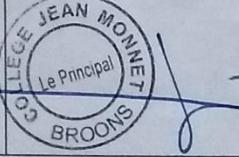
STAGE EN ETABLISSEMENT :

Période de stage : du 16.11.20 au 20.11.20

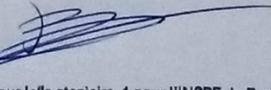
Nature du stage : stage d'observation

ATTESTATION de PRESENCE

Je soussigné(e) (nom - prénom), Pierre DANIEL
atteste que le/la stagiaire (nom - prénom) Bouhad Lee
a effectué son stage dans l'établissement (dénomination - ville) Jean Monnet - Broons
pour un volume horaire total de 24 heures.

Signature du tuteur	Cachet de l'établissement d'accueil
	
Nom du tuteur : <u>Christophe Litou</u>	COLLEGE Jean Monnet 15 Route de Lamballe 22250 BROONS Tél : 02 96 84 61 56 - Fax : 02 96 84 76 64

Signature du/de la stagiaire :



Document à produire en 2 exemplaires (1 pour le/la stagiaire, 1 pour l'INSPE de Bretagne)